

# Centre de conservation du Québec



Rapport annuel  
2000-2001

Juin 2001



Centre  
de conservation

Québec



Le contenu de cette publication a été rédigé par le Centre de conservation du Québec.

**En couverture :**

Photos extraites de la publication *Les biens d'église : conservation et entretien du patrimoine mobilier*, réalisée en 2000-2001 par le Centre de conservation du Québec, en collaboration avec la Fondation du patrimoine religieux du Québec. Cet ouvrage a été lancé le 11 avril 2001 dans le cadre du Salon international du livre de Québec, en présence de la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux.

**Identification des photos :**

Chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec  
Photo CCQ, Michel Élie

Saint François de Paule ressuscitant un enfant  
Église Saint-Henri-de-Lévis  
Photo CCQ, Michel Élie

Parement d'autel  
Christ Church Cathedral, Montréal  
Photo CCQ, Yves Bellemarre

Le 28 juin 2001

Monsieur Adélarde Guillemette  
Sous-ministre  
Ministère de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est, Bloc B, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Sous-ministre,

En respect de l'Entente de gestion de septembre 1995 transformant le Centre de conservation du Québec (CCQ) en Unité autonome de service, il me fait plaisir de vous soumettre le rapport d'activités du CCQ pour l'exercice 2000-2001.

Le présent rapport annuel fait donc état des résultats obtenus par le CCQ au cours de sa cinquième année complète à titre d'Unité autonome de service.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Murielle Doyle  
Directrice

**TABLE DES MATIÈRES**

	RAPPORT DE VÉRIFICATION INTERNE .....	1
1.	PRÉSENTATION DU CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC..	2
1.1	Le Centre de conservation du Québec .....	2
1.2	Mission .....	3
1.3	La clientèle et les services .....	4
2.	OBJECTIFS STRATÉGIQUES .....	5
3.	RÉSULTATS OBTENUS .....	6
3.1	Restauration et expertise .....	6
3.2	Temps comptabilisable consacré à des tâches techniques et scientifiques .....	9
3.3	Coût de revient .....	9
3.4	Qualité des services .....	11
4.	PROJETS SPÉCIFIQUES DE NATURE ADMINISTRATIVE.....	13
4.1	Coût de revient .....	13
4.2	Technologies de l'information .....	13
4.3	Gestion et formation du personnel .....	13
4.4	Classification et catalogue des volumes .....	14
5.	PROJETS SPÉCIFIQUES DE NATURE SCIENTIFIQUE.....	14
5.1	Publications et communications.....	14
5.2	Prévention des sinistres .....	15
5.3	Conservation préventive .....	15
5.4	Accueil de stagiaires .....	16

Annexe I: SOMMAIRE DES INDICATEURS

## Rapport de vérification interne

Monsieur le Sous-ministre,

Nous avons procédé à l'examen des résultats et explications portant sur les indicateurs de performance présentés dans les pages 6 à 12 ainsi qu'à l'annexe 1 du Rapport annuel du Centre de conservation du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2001. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de ces résultats et explications incombe à la direction du Centre de conservation du Québec. Notre responsabilité consiste à exprimer un avis sur le caractère plausible de ces informations en nous basant sur le travail réalisé au cours de notre examen.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de l'Institut des vérificateurs internes. Il a consisté essentiellement en prises de renseignements, en applications de procédés analytiques et en discussions portant sur les informations qui nous ont été fournies par le Centre de conservation du Québec.

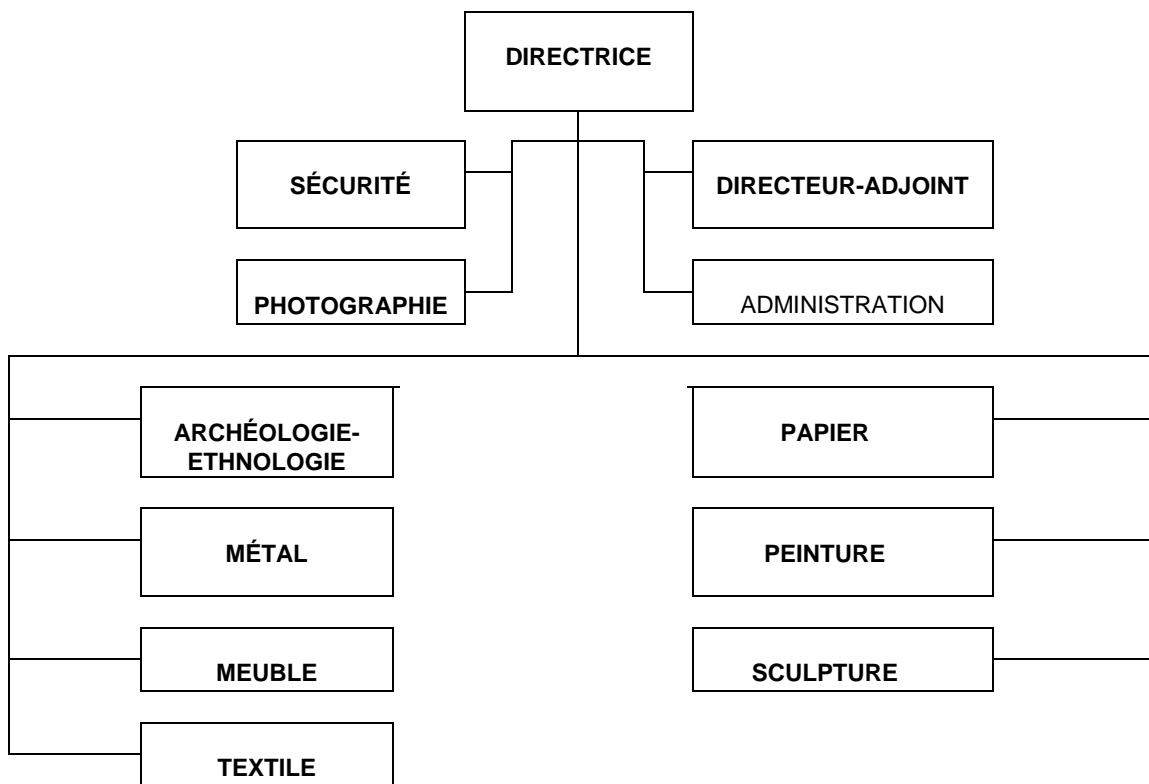
Au terme de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les résultats et explications examinés ne sont pas, à tous les égards importants, fiables et que les méthodes de calcul des indicateurs de performance ne sont pas conformes à celles définies dans l'Entente de gestion et dans le Plan d'action 2000-2001 du Centre de conservation du Québec.

La Direction des mandats spéciaux

Québec, le 21 juin 2001

## 1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC

### 1.1 LE CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC



Le Centre de conservation du Québec (CCQ) a été créé le 1<sup>er</sup> avril 1979 à partir des ressources rendues disponibles à la suite de la fermeture du Laboratoire régional de l'Institut canadien de conservation et de quelques effectifs fournis par l'ex-Direction générale du Patrimoine et le Musée du Québec. Le CCQ relevait, jusqu'à sa transformation en Unité autonome de service, de la Direction générale Archives nationales et Centre de conservation du Québec du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

Les activités et les ressources du CCQ sont régies par la Loi sur le ministère de la Culture et des Communications, la Loi sur la Fonction publique, la Loi sur l'administration financière et la Loi sur l'administration publique ainsi que par les règles encadrant la gestion des ressources humaines, matérielles et informationnelles. Ces lois et ces règles sont autant de balises qui assurent à la population et à la clientèle du CCQ, de même qu'à son personnel, une saine gestion de ses activités et ce, conformément à la volonté gouvernementale d'équité et de transparence. En outre, le CCQ contribue à l'application de la Loi sur les biens culturels, la Loi sur les musées nationaux et la Loi sur les archives.

## **1.2 MISSION**

À titre de responsable de l'application de la politique culturelle du Québec, le ministère de la Culture et des Communications s'est vu confier entre autres, le mandat de valoriser l'héritage culturel. Le rôle du ministère consiste notamment à soutenir l'action des municipalités et des autres partenaires oeuvrant dans le domaine du patrimoine et à favoriser l'émergence d'un réseau cohérent et dynamique d'institutions comme des musées, des centres d'archives, des lieux d'interprétation, etc.

Le Centre de conservation du Québec est donc un des outils que s'est donné le MCCQ pour contribuer à la conservation préventive et à la restauration du patrimoine mobilier du Québec pour une meilleure accessibilité et une valorisation de l'héritage culturel du Québec.

Dans le cadre de sa mission, le mandat du CCQ consiste à:

- fournir des services professionnels de restauration et d'expertise;
- sensibiliser les institutions muséales et autres à l'importance de la conservation préventive;
- encourager le développement de la connaissance, des compétences et des aménagements nécessaires à la meilleure conservation du patrimoine mobilier.

Le CCQ représente à la fois la seule institution gouvernementale et la plus importante équipe de conservation-restauration au Québec tant par le nombre des personnes que par les spécialités représentées. Il joue donc un rôle de premier plan par ses interventions directes et son expertise auprès des divers réseaux québécois engagés dans la conservation du patrimoine mobilier.

Les ressources que le ministère attribue au CCQ, à titre de contribution à la conservation du patrimoine mobilier, assurent la disponibilité d'un minimum de services de base à ses partenaires. Elles permettent par ailleurs d'offrir des services à coût abordable à des institutions disposant de peu de moyens, ce qui contribue à une meilleure utilisation des équipements et à une réduction du coût moyen des services.

Les services du CCQ représentent enfin une consolidation d'actifs pour des collections de biens meubles de très grande valeur patrimoniale acquises et conservées à grands frais.

### 1.3 LA CLIENTÈLE ET LES SERVICES

La clientèle du Centre de conservation du Québec comprend les gestionnaires des collections d'État (A), les institutions de conservation et de mise en valeur subventionnées au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications (B), les institutions muséales reconnues par le ministère de la Culture et des Communications (C), les propriétaires de biens classés en vertu de la Loi sur les biens culturels (D), les organismes à but non lucratif (OBNL) impliqués dans le domaine, dont les fabriques, les municipalités, les universités, etc. (E) ainsi que les particuliers et les entreprises (F). Les services de restauration et les interventions majeures d'expertise font partie des quotas de services financés par le MCCQ pour les clientèles A et B. Tous les autres services sont facturés à l'exception des services sommaires d'expertise qui sont offerts selon la disponibilité des ressources.

#### ***Restauration***

Les restaurateurs du CCQ travaillent dans sept (7) ateliers spécialisés en peinture, sculpture, textile, meuble, papier, métal et archéologie-ethnologie.

À titre d'institution nationale, le CCQ recherche l'excellence et à cette fin, utilise comme référence le Code de déontologie et guide du praticien, de l'Association canadienne pour la conservation et la restauration des biens culturels et de l'Association canadienne des restaurateurs professionnels.

En vertu du code de déontologie, le CCQ s'engage, entre autres, à produire des traitements visant l'excellence, les faire autoriser par le propriétaire de l'oeuvre et l'auteur le cas échéant, bien documenter ses interventions, procéder à tous les examens requis, produire des rapports d'intervention, faire des traitements réversibles en respect de l'intégrité de l'oeuvre et informer le propriétaire des soins à prendre.

### ***Expertise***

Les services d'expertise sont offerts pour l'évaluation de l'état des collections, l'établissement de devis de restauration, l'évaluation des conditions et des pratiques de conservation, la construction et l'aménagement d'équipements de conservation et de diffusion.

### ***Information - sensibilisation***

Par divers moyens comme la production de documents écrits et audiovisuels, le CCQ encourage le développement de la connaissance, des compétences, des aménagements nécessaires à la meilleure conservation du patrimoine mobilier.

Les services d'information-sensibilisation du CCQ portent essentiellement sur la conservation préventive; ils prennent la forme de documents d'information, d'outils de sensibilisation et de présence dans les médias.

### ***Formation***

En matière de conservation préventive, le CCQ contribue, par le biais de conférences, de cours, de stages, de vidéos, etc., au perfectionnement du personnel qui travaille dans les diverses institutions qu'il dessert. De plus, il participe à la formation universitaire des archéologues, des muséologues, des archivistes, des historiens d'art ou des artistes.

En matière de formation des restaurateurs, sa contribution consiste essentiellement à recevoir en stage de perfectionnement des étudiants en restauration ou des restaurateurs déjà formés; les stagiaires ne déboursent pas de frais de stage et ne reçoivent aucune rémunération de la part du CCQ.

## **2. OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

En 2000-2001, le Centre de conservation du Québec a poursuivi les objectifs stratégiques suivants:

- maintenir un niveau de qualité des services offerts conforme aux normes internationales;
- maximiser l'utilisation des équipements;
- élargir l'accessibilité des services à un plus grand nombre d'utilisateurs;

- maintenir les coûts de gestion au plus bas niveau possible;
- augmenter les services en restauration et en conservation préventive à grand impact pour la clientèle et la population;
- accentuer, dans l'organisation du travail, la participation, la mobilisation et la compétence du personnel ainsi que la sécurité des méthodes utilisées et la transparence des opérations;
- mettre à contribution les ressources du CCQ pour épauler le Ministère dans la mise en œuvre de la Politique muséale.

### **3. RÉSULTATS OBTENUS**

#### **3.1 RESTAURATION ET EXPERTISE**

##### ***Services financés par le ministère de la Culture et des Communications***

Pour 2000-2001, l'objectif de partage des services professionnels financés par le ministère de la Culture et des Communications établi dans le plan d'action était de 70,0 % pour la restauration et 30,0 % pour la conservation préventive (expertise, information, sensibilisation, formation). En réponse aux demandes de la clientèle, 75,5 % des heures consacrées aux services financés ont servi à la restauration et 24,5 % à la conservation préventive.

Les gestionnaires des collections d'État et les directions du ministère de la Culture et des Communications ont bénéficié de 58,9 % (9 220 h) de la production du CCQ; les musées privés subventionnés, les Archives nationales du Québec, les centres d'archives privées et les autres clients se partageant 41,1 % (6 446 h) des services produits.

Quotas	Objectifs	Résultats	%
Musée du Québec	2 400 h	2 666 h	111,1
Musée de la civilisation	2 200 h	2 125 h	96,6
Musée d'art contemporain	1 250 h	1 168 h	93,4
Musées privés subventionnés	4 200 h	3 901 h	92,9
MCCQ	2 250 h	3 261 h	144,9
ANQ	650 h	646 h	99,4
Centres d'archives privées	400 h	351 h	87,8
OBNL (services conseils)	1 400 h	1 548 h	110,6
	14 750 h	15 666 h	106,2

(voir le Rapport de vérification interne)

Le CCQ a donc dépassé de 6,2 % son objectif de production pour les services financés par le ministère de la Culture et des Communications; cette performance est le fruit de la grande productivité des employés réguliers et occasionnels jumelée à la contribution des stagiaires. Les objectifs sectoriels ont presque tous été atteints et dans certains cas dépassés. Il faut noter que dans le cas du Musée d'art contemporain de Montréal et des musées privés, les résultats sont nettement supérieurs à ceux obtenus au cours de l'exercice précédent. Le rythme et la concentration des demandes et les champs de spécialisation des stagiaires sont à l'origine des dépassements comme des manques dans l'atteinte des objectifs. L'impossibilité de remplacer les spécialistes en congé de maladie a aussi affecté la production de services dans certains secteurs.

Au cours de l'année, les services financés par le ministère de la Culture et des Communications ont permis de compléter 206 projets de restauration et 70 projets d'expertise. Plusieurs œuvres et objets patrimoniaux d'importance figurant dans les collections muséales ont pu ainsi être restaurés. Parmi ceux-ci, on note : le tableau «L'Ange-Gardien» de Frère Luc et les sculptures «Saint-Gabriel» et «Saint-Michel terrassant le dragon», trois pièces maîtresses de l'une des nouvelles salles de l'exposition permanente du Musée du Québec, la courte-pointe «Tinker Churchill» du Musée Colby-Curtis, les personnages de cire du «Cirque Romain» actuellement en exposition au Musée de l'Amérique française, le tableau d'Edmund Alleyn «Les pique-assiettes» appartenant au Musée d'art contemporain de Montréal et un fauteuil «Blater» du Musée du Québec. La restauration des artefacts provenant de l'épave d'un navire de Phips découvert sur la Côte-Nord en 1995 s'est poursuivie pour une troisième année consécutive.

Des expertises ont été menées auprès de diverses institutions et organismes principalement en matière de conservation préventive. Ainsi, une équipe du CCQ s'est rendue à la maison McGreevy, rue d'Auteuil à Québec, afin d'effectuer un constat d'état et de proposer un devis de restauration du décor intérieur de cette demeure construite au XIX<sup>e</sup> siècle ; l'expertise du CCQ a été requise pour établir les mesures à mettre en place afin de protéger pendant les travaux, la salle à manger de style art déco située au 9<sup>e</sup> étage de l'ancien magasin Eaton de la rue Sainte-Catherine à Montréal ; des plans d'intervention ont été préparés pour la préservation du patrimoine funéraire dont ceux des cimetières de Sainte-Luce-sur-mer et de Saint-Adrien-d'Irlande. De nombreuses expertises ont encore cette année été réalisées dans le cadre du Programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux et pour répondre à d'autres besoins exprimés par les directions régionales du Ministère. Des conseils ont aussi été dispensés sur demande aux musées, aux centres d'archives et aux artistes.

Les restaurateurs et restauratrices du CCQ contribuent à la formation des muséologues, des techniciens en muséologie, des historiens de l'art, etc. en dispensant des cours et des conférences à la demande de maisons d'enseignement. Le CCQ collabore également avec les associations muséales et les associations d'archivistes dans le programme de perfectionnement de leurs membres. Au cours de la dernière année, le personnel de l'Institution s'est particulièrement investi dans des activités de sensibilisation auprès du grand public en participant à des reportages dans les médias

électroniques, en alimentant une chronique régulière dans la revue «Continuité» et en présentant une série de capsules sur la conservation préventive diffusées dans le cadre de l'émission «Trouvailles et Trésors» de la chaîne de télévision Historia.

### **Services facturés**

Pour les services facturés, composés en grande majorité de services de restauration, l'objectif de 10 000 heures a pratiquement été atteint; en effet, 9 705 heures de services facturés ont été produits. Cent dix-neuf (119) oeuvres et objets sont sortis restaurés de nos ateliers et 21 expertises ont été réalisées. Le CCQ a réalisé 97,1% de son objectif de production pour les services facturés.

Ses principaux clients ont été, les Ursulines de Québec (le tableau «Le Christ apparaissant à des religieuses»), la Fabrique de Notre-Dame-de-Bonsecours de l'Islet (tableau «L'Annonciation» de Jean-Antoine Aide-Créquy), la Fabrique de Saint-Henri de-Lévis (le tableau « L'Apparition de la Vierge et l'enfant Jésus à Saint-Antoine et Saint-François), la Fabrique de l'Ancienne-Lorette (statue de la Vierge en bois recouvert de métal de Louis Jobin), le Musée de Pointe-à-Callières (objets amérindiens appartenant au Musée de l'Homme et à la Bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris et destinés à l'exposition «1701 - La Grande Paix de Montréal»), l'Ermitage Saint-Antoine de Lac Bouchette (première phase de la restauration du chemin de croix extérieur) et la Résidence du Gouverneur général du Canada (expertise sur les conditions de conservation et l'état d'œuvres sur papier exposées à la Résidence). Ces activités autofinancées ont permis d'accroître l'utilisation des équipements du CCQ en plus de créer 8,4 emplois (101 mois/personne).

### **Production totale**

Pour 2000-2001, l'objectif de production de l'ensemble des services financés par le Ministère et des services facturés était de 24 750 heures. Au cours de cet exercice financier, le CCQ a produit 25 371 heures de service; l'objectif a donc été réalisé à 102,5 %. Trois cent vingt-cinq (325) oeuvres et objets sont sortis de nos ateliers et quatre-vingt-onze (91) expertises ont été produites.

(voir le Rapport de vérification interne)

### 3.2 TEMPS COMPTABILISABLE CONSACRÉ À DES TÂCHES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Une certaine portion de la tâche normale d'un restaurateur ne peut être imputée aux quotas des services financés par le MCCQ ni facturée aux clients. Ce temps, affecté aux réunions, aux achats, aux statistiques, au perfectionnement, aux consultations internes et externes, etc, représente environ 30 % du temps des restaurateurs permanents et environ 15 % du temps des restaurateurs occasionnels. L'objectif poursuivi consistait à s'assurer que l'ensemble des restaurateurs affectent au moins 70 % de leur temps aux services professionnels «comptabilisables».

Au cours de la dernière année, dans la portion des services financés par le MCCQ, 66,8 % du temps de présence des restaurateurs a été affecté à des services professionnels «comptabilisables». Cette proportion était de 78,9 % pour la portion des services facturés.<sup>1</sup>

Au cours des deux derniers exercices, on constate l'impact sur la production comptabilisée de l'augmentation des gestes administratifs qu'entraînent la croissance du volume des services facturés, du nombre de demandes d'information et de conseils, ainsi que la rotation du personnel occasionnel.

### 3.3 COÛT DE REVIENT

Aux dépenses (2 019 600,29 \$) pour les services financés, s'ajoutent les avantages sociaux (176 004,08 \$) payés par le Conseil du trésor comme part de l'employeur, et ne figurant pas au budget du CCQ.

Par ailleurs, le CCQ a reçu des services de la part de la Direction des communications, des Services juridiques et de la Direction générale de l'administration du MCCQ, d'une valeur de 101 164,87 \$. Considérant que le CCQ a fourni des services de gardiennage pour les réserves archéologiques d'une valeur de 25 544,48 \$, un montant de 75 620,39 \$ a donc été ajouté aux dépenses réelles pour un total de 2 271 224,76 \$ pour les services financés par le MCCQ.

Le coût de revient horaire pour les services financés par le MCCQ s'établit à 144,97 \$, l'objectif étant de 150,53 \$.

(voir le Rapport de vérification interne)

---

<sup>1</sup> La productivité des stagiaires, soumis à des cadres académiques divers, n'est pas évaluée.



### 3.4 QUALITÉ DES SERVICES

Pour mesurer la qualité des services offerts, trois (3) indicateurs ont été établis: le taux de satisfaction de la clientèle, l'exactitude des évaluations et la gestion des plaintes.

#### ***Satisfaction de la clientèle***

Un système de fiche d'évaluation, élaboré en collaboration avec la Direction de la recherche du Musée de la civilisation, a été utilisé; 70 % des fiches transmises ont été retournées au CCQ (91 fiches sur 130); l'objectif était de 50 %.

En ce qui concerne les trois variables de satisfaction considérées dans la fiche, on constate que seulement deux répondants ont manifesté de l'insatisfaction et ce, par rapport uniquement à la collaboration démontrée par le CCQ. Cela dit, 83 % des répondants jugent excellente cette collaboration et 13 % la considèrent très bonne.

Pour l'élément du respect du devis de travail, les réponses obtenues sont très positives. En effet, la très grande majorité des répondants, soit 88 %, ont coché la mention «excellent» et 12 % «très bon». Enfin, l'atteinte des objectifs du client obtient, elle aussi, des réponses très positives avec 91 % de mentions «excellent», 8 % de «très bon» et 1 % de «satisfaisant».

L'impact le plus fréquent de l'intervention réalisée par le CCQ a été de permettre «d'exposer une pièce non présentable autrement » (48 répondants sur 88 ou 55 %). De plus, dans 34 % des cas, l'intervention a permis de «remettre en état une pièce endommagée» (30 répondants sur 88). Finalement, dans une minorité de cas, l'intervention réalisée par le CCQ s'est concentrée sur la « sauvegarde d'une pièce en péril» (5 répondants sur 88).

De façon générale, les œuvres confiées au CCQ sont jugées importantes par les clients, récoltant une valeur moyenne de 7,8 sur une échelle variant entre 1 (faible importance) et 10 (valeur exceptionnelle).

Vingt-cinq (25) répondants sur 91, ont émis un commentaire à la fin de la fiche d'évaluation. Dans la très grande majorité des cas, les commentaires sont très positifs. On loue particulièrement la qualité du travail effectué et le professionnalisme démontré.

(voir le Rapport de vérification interne)

### **Exactitude des évaluations**

Dans le Plan d'action 2000-2001, l'objectif fixé pour mesurer l'écart entre les durées prévues de traitement et les durées réelles était de 10 %. Le tableau ci-dessous montre que les résultats obtenus à ce chapitre sont de 10,5 %. L'écart constaté est grandement attribuable au projet de restauration de la courte-pointe Tinker Churchill du Musée Colby-Curtis. Cette restauration s'est effectuée sur plus d'une année et a nécessité une somme de travail beaucoup plus grande que ce qui était possible de prévoir avant le début des travaux.

EXACTITUDE DES ÉVALUATIONS 1 <sup>er</sup> avril 2000 au 31 mars 2001				
ATELIER	DURÉE PRÉVUE	DURÉE RÉELLE	ÉCART	
			heures	%
ARCHÉO-ETHNO	1 618 h	2 086 h	468 h	28,9 %
MOBILIER	744 h	1 062 h	318 h	42,7 %
MÉTAL	1 274 h	1 224 h	50 h	3,9 %
PAPIER	1 317 h	1 202 h	115 h	8,7 %
PEINTURE	2 488 h	2 889 h	401 h	16,1 %
SCULPTURE	8 226 h	8 532 h	306 h	3,7 %
TEXTILE	439 h	804 h	365 h	83,1 %
TOTAL	16 106 h	17 799 h	1 693 h	10,5 %

### **Gestion des plaintes**

Aucune plainte n'a été formulée.

(voir le Rapport de vérification interne)

## **4. PROJETS SPÉCIFIQUES DE NATURE ADMINISTRATIVE**

### **4.1 COÛT DE REVIENT**

Les ententes de service, qui avaient été renégociées une première fois à l'automne 1998 avec la Direction des affaires juridiques, la Direction des communications et la Direction générale de l'administration et des services ministériels du ministère de la Culture et des Communications, ont été ajustées au cours de l'exercice 2000-2001.

### **4.2 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

Après avoir complété l'analyse préliminaire des nouveaux besoins identifiés par le CCQ et arrêté le choix technologique le plus approprié, la Direction des technologies de l'information du Ministère a procédé au développement de nouveaux outils pour le Système de planification et de contrôle des opérations du CCQ (SPECQQ). Les outils ainsi développés ont été livrés à la fin de l'exercice et leur implantation s'est faite dès le début du mois d'avril 2001. Ces outils permettront d'une part, de répondre à des besoins d'intégration et de partage des données scientifiques (évaluation préliminaire, constats d'état, rapports de restauration et d'expertise, etc.) et, d'autre part, d'améliorer les outils d'information de gestion à la disposition de l'administration du Centre.

### **4.3 GESTION ET FORMATION DU PERSONNEL**

Un concept d'organisation du travail basé sur la concertation est en place.

Deux restauratrices se sont prévaluées du programme de temps réduit à 80 %, une restauratrice a pris un congé sans solde totalisant 5 mois, une technicienne en restauration a pris un congé de maternité et une restauratrice, un congé pour adoption, ces deux derniers congés ont représenté respectivement sept et six mois d'absence au cours de l'exercice.

En vertu des ententes intervenues entre le gouvernement et les syndicats, trois restaurateurs professionnels ont vu leur statut passer de celui d'employé occasionnel à celui d'employé régulier.

Tel que prévu dans le plan d'action, dans tous les cas où le carnet de commande le permettait, les employés occasionnels ont été embauchés pour des contrats d'un an et plus.

Dans le but d'accroître l'efficacité et la compétence du personnel, plus de 98,5 jours/personnes ont été consacrés au perfectionnement. Ainsi, plusieurs membres fonctionnaires et professionnels de l'équipe ont pu suivre des cours en informatique. D'autres ont participé à des congrès spécialisés et à des cours dans le cadre de la priorité institutionnelle en matière de microscopie et d'analyse scientifique. Enfin, les

restaurateurs et restauratrices ont bénéficié d'un cours sur la manipulation des matières dangereuses, dispensé dans les locaux du CCQ par une firme spécialisée en la matière.

Cet investissement rapporte par ailleurs à l'Institution des bénéfices en termes de visibilité et de notoriété, notamment par la présence de la directrice au congrès de la Société des musées québécois, ainsi que par la participation de restaurateurs au colloque de l'ICOM à Amsterdam et à celui de l'Association canadienne pour la conservation et la restauration, à Ottawa.

#### **4.4 CLASSIFICATION ET CATALOGAGE DES VOLUMES**

Grâce à l'aide du Ministère, le CCQ a pu embaucher une bibliothécaire pour procéder à la classification et au catalogage des volumes du Centre de documentation avec le système de la «Library of congress». Son travail est supervisé par le responsable de la bibliothèque du ministère de la Culture et des Communications et, sera complété au cours de l'exercice 2001-2002.

### **5. PROJETS SPÉCIFIQUES DE NATURE SCIENTIFIQUE**

#### **5.1 PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS**

##### ***L'archéologue et la conservation***

L'édition revue et augmentée de cet ouvrage a été publiée en juin 2000. Cette nouvelle édition comprend entre autres un chapitre complet sur la problématique particulière de la conservation dans un contexte d'archéologie sous-marine.

##### ***Plan d'action en cas de sinistre***

La réalisation du *Plan d'action en cas de sinistre* a été complétée au début de l'exercice 2000-2001. Cet outil, qui se présente sous la forme d'une roulette facile à utiliser, est une traduction et une adaptation pour le contexte québécois du «*Emergency Response and Salvage Wheel*» qu'avait développé en 1997 le Heritage Preservation de Washington D.C. La directrice du CCQ a procédé au lancement officiel de cette publication lors du congrès de la Société des musées québécois tenu en septembre 2000 à Saint-Jean-sur-Richelieu.

##### ***Les biens d'église : conservation et entretien du patrimoine mobilier***

Réalisé en collaboration avec la Fondation du patrimoine religieux du Québec, cet ouvrage se veut un guide pratique sur la manière de manipuler, d'entretenir, d'exposer et d'entreposer les œuvres d'art et les objets que compte le patrimoine religieux du Québec. Il s'adresse donc, en tout premier lieu, aux personnes appelées

à prendre soin de ce patrimoine religieux, mais il pourra aussi intéresser les personnes qui s'occupent des œuvres et des objets du patrimoine autre que religieux.

Le lancement de cette publication a eu lieu le 11 avril 2001 dans le cadre du Salon international du livre de Québec et était présidé par la ministre d'État à la Culture et aux Communications, M<sup>me</sup> Diane Lemieux.

### ***Accueil de visiteurs***

Au cours de l'exercice, le CCQ a accueilli, pour des visites guidées, un total de cent soixante-cinq (165) personnes issues des milieux académiques et institutionnels spécialisés et provenant principalement du Québec mais aussi de l'étranger. De plus, le CCQ a participé à diverses manifestations culturelles. La journée Portes ouvertes du 1<sup>er</sup> octobre 2000 a permis d'accueillir près de deux cents (200) citoyens.

## **5.2 PRÉVENTION DES SINISTRES**

Le plan de mesures d'urgence propre au CCQ a été complété et a fait l'objet d'une diffusion auprès de nos partenaires de la région de la Capitale Nationale avec lesquels nous avons signé une entente de collaboration et d'aide en cas de sinistres.

## **5.3 CONSERVATION PRÉVENTIVE**

Le CCQ a participé activement avec la Direction de l'architecture, de l'art public et des équipements culturels du Ministère aux travaux visant l'élaboration d'une fiche d'entretien destinée aux propriétaires des œuvres d'art public réalisées dans le cadre du Programme d'intégration de l'art à l'architecture. De plus, le CCQ a collaboré à l'élaboration des outils requis pour dresser un inventaire complet des œuvres d'art public créées depuis 1981. Ce dernier projet sera amorcé au cours de l'exercice 2001-2002 et, le CCQ apportera son aide à la firme ARTEXTE, chargée de réaliser cet inventaire.

Les nouvelles tendances dans l'application des normes de conservation ont fait l'objet d'échanges avec la direction de l'Institut canadien de conservation (ICC). Un projet de collaboration en a résulté et se concrétisera par la tenue d'un atelier organisé conjointement avec la Société des musées québécois (SMQ) et les deux institutions de conservation (CCQ, ICC) lors du congrès de la SMQ en septembre 2001. L'atelier examinera les nouvelles approches dans l'application des normes de conservation et la façon dont elles peuvent être interprétées selon les besoins et le type de collections à préserver.

## **5.4 ACCUEIL DE STAGIAIRES**

En matière de formation, le CCQ a accueilli neuf (9) stagiaires : cinq (5) québécois, trois (3) français, une (1) suisse et une (1) mexicaine. Ces stagiaires provenaient des grandes écoles de formation en restauration dont l'Université de Paris I, l'Institut français de restauration des œuvres d'art, l'École supérieure des beaux-arts de Tours, l'École de restauration de la Chaux de Fonds et de l'Instituto Nacional de Bellas Artes de Mexico. Au total, ces personnes ont passé vingt-huit (28) mois au CCQ. Pendant leur séjour, elles ont pu profiter des conseils et de la supervision de l'un ou l'autre des restaurateurs professionnels du Centre.

## ANNEXE I

### SOMMAIRE DES INDICATEURS

#### A) INDICATEURS DE PERFORMANCE

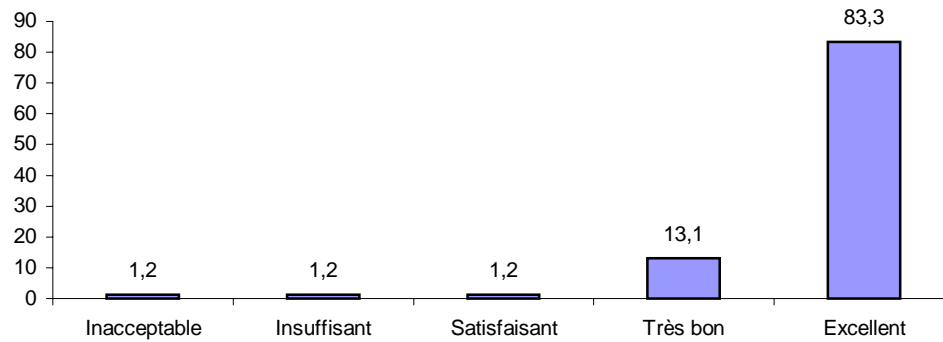
	Objectifs	Résultats	%
1. Respect des quotas			
Musée du Québec	2 400 h	2 666 h	111,1
Musée de la civilisation	2 200 h	2 125 h	96,6
Musée d'art contemporain	1 250 h	1 168 h	93,4
Musées privées subventionnés	4 200 h	3 901 h	92,9
MCCQ	2 250 h	3 261 h	144,9
ANQ	650 h	646 h	99,4
Centres d'archives privées	400 h	351 h	87,8
OBNL (services conseils)	1 400 h	1 548 h	110,6
	<hr/>	<hr/>	
	14 750 h	15 666 h	106,2
2. Temps comptabilisable consacré à des tâches techniques et scientifiques			
-Services financés par MCCQ	70 %	66,8 %	
-Services facturés	85 %	78,9 %	
3. Production globale			
-Services financés par MCCQ	14 750 h	15 666 h	106,2
-Services facturés	10 000 h	9 705 h	97,1
	<hr/>	<hr/>	
Total	24 750 h	25 371 h	102,5
4. Coût de revient horaire			
-Services financés par MCCQ	150,53 \$/h	144,97 \$	103,8 %
-Services facturés	45,00 \$/h	52,99 \$	84,9 %
-Coût de revient global	109,50 \$/h	109,78 \$	99,7 %

(voir le Rapport de vérification interne)

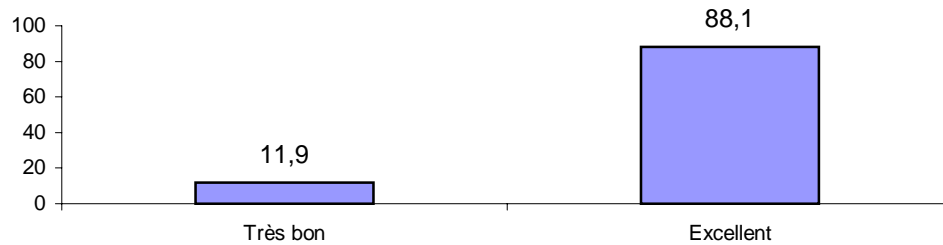
## B) INDICATEURS DE QUALITÉ DE SERVICE

### 1. Taux de satisfaction

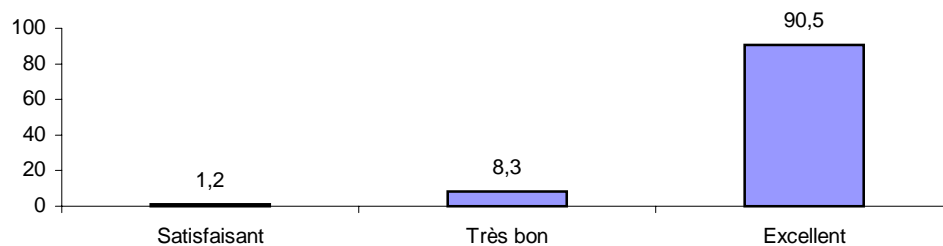
Appréciation de la collaboration démontrée par le CCQ (en %)



Appréciation du respect du devis de travail (en %)

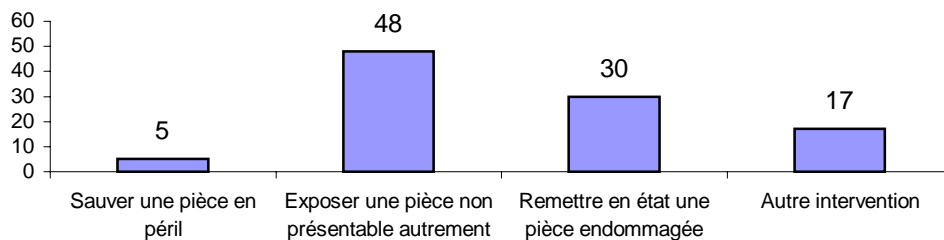


Appréciation de l'atteinte des objectifs (en %)

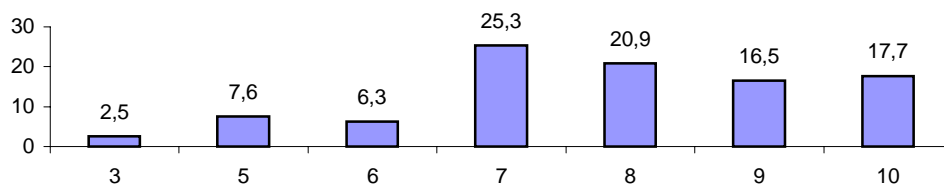


(Voir le Rapport de vérification interne)

### Impact de l'intervention réalisée



### Importance selon une échelle de 1 à 10 de l'oeuvre restaurée pour la collection (en %)



## 2. Exactitude des évaluations

Marge d'erreur acceptable : 10 %

Résultat obtenu : 10,5 %

## 3. Gestion des plaintes

Délai de réponse : 10 jours

Aucune plainte n'a été formulée

(voir le Rapport de vérification interne)

Le contenu de cette publication a été rédigé par  
le Centre de conservation du Québec

En couverture : Photos extraites de la publication *Les biens d'église : conservation et entretien du patrimoine mobilier* réalisée en 2000-2001 par le Centre de conservation du Québec en collaboration avec la Fondation du patrimoine religieux du Québec. Cet ouvrage a été lancé le 11 avril 2001 dans le cadre du Salon international du livre de Québec en présence de la ministre d'État à la Culture et aux Communications, M<sup>me</sup> Diane Lemieux.

Identification des photos :

Chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec  
Photo CCQ, Michel Élie

Saint François de Paule ressuscitant un enfant  
Église Saint-Henri-de-Lévis  
Photo CCQ, Michel Élie

Parement d'autel  
Christ Church Cathedral, Montréal  
Photo CCQ, Yves Bellemarre

Dépôt légal • 2001  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN 2-55-30255-9  
ISSN 1205-7789  
© Gouvernement du Québec, 2001